

A chacun son fût

Dans les déchetteries et autres points de collecte, les piles et les accus au lithium doivent être collectés séparément des piles ordinaires, afin d'assurer une sécurité élevée. Si un accu lithium-ion présente malgré tout un danger imminent, un service d'urgence est à disposition.

Les piles et les accus sont omniprésents dans notre quotidien. Près de 5000 tonnes en ont été vendues en Suisse, en 2019. Arrivés en fin de vie, ils sont collectés et recyclés séparément. Cela permet de récupérer de précieuses matières premières. Afin de financer une élimination dans les règles de l'art, les consommatrices et consommateurs paient une taxe d'élimination anticipée lors de l'achat des piles et des accus. Cette taxe est prélevée et gérée par Inobat, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement.

De nombreux types de piles

Les ventes de piles et d'accus augmentent, avec un accroissement de la part d'accus lithium-ion, utilisés notamment dans les perceuses autonomes, les brosses à dents et vélos électriques ou les drones. Ces accus doivent être rechargés par des chargeurs spécifiques et ont une durée de vie de plusieurs années. Les piles cylindriques bien connues, utilisées dans les horloges murales ou les radios portatives, sont éliminées après un usage unique. Il existe une alternative rechargeable pour ces piles: les accus nickel-hydrure métallique, qui peuvent être chargés par un chargeur universel. Les petites piles rondes et plates (piles boutons) sont également très répandues. Elles contiennent du lithium, mais ne sont pas rechargeables.

Piles et accus au lithium doivent être collectés séparément

Les piles et accus contenant du lithium sont très performants, mais ce qui est un avantage lors de leur utilisation peut aussi devenir problématique au moment de leur élimination. Les accus lithium-ion et piles boutons peuvent s'enflammer en cas de dommage ou de court-circuit. Dans les points de collecte, ils doivent donc être collectés séparément des piles domestiques ordinaires. Dans ce but, Inobat met à la disposition des communes et des exploitants de déchetteries des fûts en acier noirs, dans lesquels les piles et accus individuels sont séparés par du matériel de remplissage incombustible. Avant de pla-



Les accus et les piles au lithium sont collectés dans le fût en acier noir, les piles domestiques ordinaires dans le fût en acier vert.

cer les accus dans le fût, on veillera à isoler les bornes exposées avec du ruban adhésif ou à emballer les accus entiers dans un sac en plastique. Les piles sans lithium sont collectées dans des fûts en acier verts sans matériel de remplissage. Elles ne présentent qu'un faible risque. Outre les fûts, Inobat met également des affiches à la disposition des points de collecte, afin d'informer le personnel des fûts à utiliser pour les différents types de piles..

En cas d'urgence

Si un accu lithium-ion déposé au point de collecte présente des fuites d'électrolyte, des décolorations, des éléments de plastique fondus ou déformés ou si le boîtier est gonflé, une prudence particulière est de mise. Afin de faire face à de tels cas, Inobat a mis en place un service d'urgence disponible 24 heures sur 24. Après avoir introduit

le code postal sur inobat.ch, ce site affiche un numéro de téléphone auquel l'exploitant de déchetterie ou le commerçant peuvent s'adresser. Sur la base d'une check-list, des personnes formées évaluent le danger: si l'accu est jugé dans un état critique, une entreprise de transport spécialisée vient le prendre en charge et l'élimine en toute sécurité.

Ramenez vos piles



Des informations complémentaires sur le recyclage des piles en Suisse sont proposées sur www.inobat.ch